

## **PROVINCE DE QUÉBEC**

**Municipalité de la Paroisse de Sainte-Anne-des-Lacs**

**Procès-verbal d'une séance régulière du Comité consultatif en Environnement de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs, tenue le 17 octobre 2022, à 19h au 765, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec), J0R 1B0.**

**Sont présents : messieurs Serge Pronovost, Joël Mercier et Sylvain Harvey (en visioconférence) ainsi que mesdames Ginette Grenier, Julie-Marc Aurèle (en visioconférence) et Stéphanie Duchesne (en visioconférence).**

**Est également présent : monsieur Mathieu Langlois, directeur du service de l'Environnement, ce dernier agissant à titre de personne ressource et secrétaire.**

**À 19h05, la présidente déclare la séance ouverte.**

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Serge Pronovost, appuyé par Joel Mercier et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 19 septembre 2022
3. Suivis
  - 3.1 Projet de politique d'accès à l'eau
  - 3.2 Statistiques sur l'état d'avancement du remplacement des puisards
  - 3.3 Règlement de contrôle intérimaire
  - 3.4 Location d'embarcation – Île Irénée Benoit
4. Règlementation
5. Affaires nouvelles
  - 5.1 Sondage du service des loisirs
  - 5.2 Plan d'aménagement forestier
6. Varia
7. Dépôt de documents

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 2. Adoption des procès-verbaux du 19 septembre 2022

Les membres du CCE indiquent que les modifications suivantes au procès-verbal du mois de septembre doivent être apportées :

- Point 3 du procès-verbal :
  - Ajouter au procès-verbal qu'ABVLACS demandait que les impacts environnementaux soient étudiés avant d'aller de l'avant avec tout projet d'accès à l'eau.
  - Retrait du texte sur l'Île Irénée Benoit et ajouter que les embarcations venant d'ailleurs « doivent » être interdites dans un projet d'accès à l'eau.
- Point 7.3 du procès-verbal : Ajouter que les membres du CCE ont énoncés le désir de rencontrer Mme Stéphanie Lauzon, directrice du service des loisirs.

Il est proposé par Joel Mercier, appuyé par Julie Marc-Aurele et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal ainsi modifié de la séance du Comité consultatif en Environnement du 19 septembre 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 3. Suivis

### 3.1 Projet de politique d'accès à l'eau

Le secrétaire explique que les prochaines étapes du projet d'accès à l'eau consisteront en une consultation publique avec un panel d'expert qui se tiendra au centre communautaire le 9 novembre prochain. Par la suite, le mémoire sera terminé et déposé en ligne vers la mi-décembre.

Les membres du CCE recommandent au conseil municipal que si un deuxième projet de politique est rédigé à la suite du dépôt du mémoire et de la séance de consultation du 9 novembre, et ce, tel que mentionné au document du CCE sur le projet d'accès à l'eau. Ils recommandent qu'une deuxième consultation publique soit réalisée à la suite de l'analyse du deuxième projet de politique d'accès à l'eau.

Les membres du CCE déplorent que leur document n'ait pas été mis en ligne pour consultation sur la page du site internet de la Municipalité dédié à l'accès à l'eau. Ils demandent que leur document soit mis en ligne avant le 9 novembre, soit la date de la prochaine séance de consultation. Le document pourrait être mis en ligne sur la page dédiée aux procès-verbaux du CCE.

Les membres du CCE recommandent que les besoins de la population en termes d'activités à pratiquer dans un projet d'accès à l'eau soient identifiés et évalués.

Les membres du CCE désirent obtenir le nombre de personne qui ont répondu au questionnaire en ligne du projet d'accès à l'eau. Le secrétaire reviendra aux membres du CCE à ce sujet.

Les membres du CCE désirent obtenir une copie de l'avis légal du cabinet d'avocat McCarthyTetrault demandé par un regroupement de citoyen dans le cadre du projet d'accès à l'eau. Le secrétaire reviendra aux membres du CCE à ce sujet.

Les membres du CCE réitèrent leurs disponibilités à rencontrer les membres du conseil afin de discuter des enjeux liés au projet d'accès à l'eau et de leurs recommandations.

### 3.2 Statistiques sur l'état d'avancement du remplacement des puisards

Le secrétaire fait part de l'avancement du remplacement des puisards sur le territoire de la Municipalité. Les statistiques en date du 17 octobre ont été présentées.

Les membres du CCE prennent note de l'avancement du remplacement des puisards.

### 3.3 Règlement de contrôle intérimaire

Le secrétaire énonce les prochaines étapes à venir dans le cadre de la modification du plan d'urbanisme et du règlement de contrôle intérimaire. La révision plan urbanisme par la MRC des Pays-d'en-Haut est attendue en novembre. Advenant une réponse favorable de la MRC, le certificat de conformité sera émis et une décision de levée du moratoire ou non sera à prévoir.

Les membres du CCE ont discuté du règlement de contrôle intérimaire et de la modification du plan d'urbanisme.

À la suite des discussions, les membres du CCE désirent obtenir la résolution de la modification du plan d'urbanisme. Le secrétaire indique que ceci avait déjà été transmis aux membres du CCE mais que le tout sera fourni.

Les membres du CCE demandent de rencontrer les membres du conseil entre le moment de l'adoption du plan d'urbanisme et le début de la réfection des règlements afin qu'ils puissent leur faire part de leur vision du développement de la Municipalité, et ce, dans un processus collaboratif.

### **3.4 Location d'embarcation – Île Irénée Benoit**

Le secrétaire présente les résultats du sondage du Service des loisirs concernant l'utilisation et l'appréciation de l'aménagement du site de l'Île Irénée Benoit.

Les membres du CCE recommandent que le sondage concernant l'Île Irénée Benoit puisse être conçu de manière à pouvoir recueillir les commentaires des citoyens qui n'ont pas utilisés les services offerts et non uniquement ceux ayant utilisé les services.

Ils recommandent également que le lien vers le sondage soit fourni à tous les usagers lors de leur passage, et ce, afin d'augmenter la participation au sondage et en incluant les personnes qui ne résident pas à Sainte-Anne-des-Lacs et qui ont utilisé le site.

Les membre du CCE désirent également avoir un suivi concernant les données compilées d'achalandage de l'Île Irénée Benoit pour l'année en cours, lorsque ces données seront disponibles.

Le secrétaire confirme que seulement les embarcations appartenant à la municipalité peuvent être mises à l'eau à partir de l'Île Benoît. Une mauvaise compréhension des directives de la direction générale énoncées au service des loisirs est à la source de la problématique survenue en fin d'été et ayant permis la mise à l'eau potentielle d'embarcations autres que celle louées.

## **4. Affaires nouvelles**

### **4.1 Sondage du service des loisirs**

Le secrétaire présente les résultats du sondage du Service des loisirs ayant obtenu plus de 400 répondants.

### **4.2 Plan d'aménagement forestier**

Les membres du CCE acceptent de rencontrer deux ingénieurs forestiers qui viendront présenter des plans d'aménagement forestier ainsi que leur vision de la foresterie. Le tout se tiendra à la séance du mois de novembre.

## **5. Varia**

### **5.1 Devancement de la séance du mois de novembre**

Mme Ginette Grenier propose de devancer la séance du mois de novembre au 21 novembre prochain.

Les membres du CCE acceptent la proposition.

## **6. Dépôt de documents**

### **7. Levée de la séance**

Le président déclare la séance levée à 22 :00, proposé par Serge Pronovost et secondé par Joël Mercier.

**Tableau des suivis**

Suivi du budget disponible pour le fonds environnemental	M Langlois
Suivi rapport site Œillet dépotoir	M Langlois
Suivi des résultats du projet du fonds environnemental avec Mme Mulligan	M Langlois

Ginette Grenier  
Présidente

Mathieu Langlois  
Directeur du service de l'Environnement